

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-7 du Code de Commerce

Maître Quentin FOUREZ, notaire à PONT-AUDEMER (27500), 1 place Maréchal Gallieni.

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de **MILLE EUROS [1000 €]** représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée **A+** en formation dont le siège social sera situé à **12 rue de la Part-Dieu. 69003 Lyon** ; et
- Avoir constaté que ces versements correspondaient au montant des sommes indiquées comme versées par chaque associé sur un compte ouvert à leur nom auprès du notaire soussigné.

Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- o **Aslanbek Albakov** la somme de **MILLE EUROS [1000 €]**

Ainsi qu'il résulte des relevés des comptes ouverts au nom desdits associés auprès du notaire soussigné.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Pont-Audemer

Le **17 OCT. 2024**

Par Maître Quentin FOUREZ, Notaire.

